

GRAND PRIX SENIORS

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 JUILLET 2025

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales de la ffgolf.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.*

I : FORMULE

36 trous en Stroke Play en brut, 1 tour par jour.

- Vendredi 25 Juillet : Reconnaissance
- Samedi 26 Juillet : Premier tour
- Dimanche 27 Juillet : Deuxième tour

II : NOMBRE DE PARTICIPANTS ET SERIES

Le nombre des participants est limité à 64 joueurs

La limite d'index est fixée à :

- 18,5 pour les Hommes,
- 23 pour les Dames.

Des wild cards pourront être délivrées par le comité de l'épreuve.

La liste des inscrits sera consultable sur le site isp-golf.fr

III : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la FFGolf ou d'une Fédération étrangère reconnue,
- remplir tous les critères d'inscriptions ci-dessous :
 - Avoir fait enregistrer son certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition à la date limite de l'inscription. Si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, il doit attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire santé.
 - S'être acquitté du « droit de jeu fédéral » ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.
 - Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à tous les points du questionnaire de santé.

IV : PRIORITES D'INSCRIPTION

- 1°) Joueurs étrangers classés dans les 2000 premiers de WAGR.
- 3°) Le Mérite National Amateur.
- 4°) L'ordre des index.
- 5°) L'ordre de réception des inscriptions.

V : LES INSCRIPTIONS

La date limite d'inscription est fixée au 22 juillet 2025. Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

L'inscription devra parvenir au Golf du Sauternais, soit par mail (contact@golfdusauternais.com), soit par courrier (1962 Route de Bruhon 33210 Saint Pardon de Conques).

Tout joueur déclarant forfait après la clôture des inscriptions restera redevable du droit d'engagement.

VI : DROIT D'ENGAGEMENT

90 € TTC pour les deux jours de compétition et la reconnaissance.

VII : DEPARTS

Les départs du premier tour seront disponibles en ligne la veille vers 12h00 (application ffgolf) ou en téléphonant aux heures d'ouverture du golf : 05 56 62 25 43

- Le 1^o tour : départs du trou n°1 par bloc (bloc 2 puis 1 puis 3 puis 4).

Rappel : les blocs sont obtenus en divisant en 4 le champ de joueurs classés par index croissants (du bloc 1 les index les plus bas au bloc 4 les index les plus hauts). A l'intérieur d'un bloc, les départs se font par ordre croissant des index.

- Le 2^o tour se jouera dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour, départs du 1.

Les marques de départs seront les suivants :

- Messieurs : Repère jaune
- Dames : Repère rouge

VIII : PRIX

Messieurs : 2 premiers du classement en brut

Dames : 2 premières du classement en brut

IX : DEPARTAGE

En cas d'égalité pour la 1^{ère} place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off en trou par trou.

S'il est impossible de jouer le play-off ou de le terminer, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et le dernier trou.

X : GESTION DES INDEX

L'index pris en compte est celui détenu par le joueur lors de la constitution des groupes et de la détermination des heures de départ par le Comité. Pour les joueurs affiliés à la Fédération Française de Golf (F.F.G.), cet index est celui apparaissant sur le site de cette Fédération le mercredi précédent l'épreuve.

Les joueurs étrangers ne pouvant présenter un justificatif de leur index de jeu certifié de leur club datant de moins de 15 jours seront inscrits avec un index de 0.

XI : REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu le dimanche 27 juillet 2025 à partir de 15H00 au club-house. Les prix ne seront remis qu'à leur bénéficiaire. A défaut, ils seront attribués au joueur classé immédiatement après.

XII : COMITE DE L'EPREUVE

Le Directeur du Golf du Sauternais

Le Président de l'Association Sportive